ANFG ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION EN GERONTOLOGIE

MODULES EN LIGNE : EHPAD : QUELS RECOURS EN CAS D'IMPAYÉS ?

Moyens à utiliser : Zoom ou Skype en visioconférence

Nombre de participants : Individuel ou petit groupe

Organisation de la formation : 4 modules de 1h30 à 3 h

Public :
Personnel administratif – personnel d'encadrement
EHPAD

Pré-requis :
Absence de prérequis

Objectifs / Compétences visées :
- Connaître le fonctionnement de l'aide sociale
- Adopter une méthodologie pour garder le dialogue et éviter le conflit
- Donner une information complète des différentes aides sociales possibles
- Prévenir les impayés
- Proposer un système de recouvrement à l'amiable ou contentieux

Évaluation :
Étude de cas, exercices, questionnaires oraux

Contenu de la formation :

Module 1 : Anticiper le risque d'impayés (2h30)

Moyens à mettre en place en amont
• Etude du dossier d'inscription
• Validation des revenus et charges vs coût de l'EHPAD
• Mise en place de mesures simples
• Mettre en place des garanties telles qu'une caution simple ne dépassant pas deux fois le tarif hébergement mensuel ou une caution solidaire dans laquelle les obligés alimentaires s'engagent à payer le montant des frais d'hébergement si leur parent est défaillant.

Les aides financières
• APA
• Aide sociale
• APL
• Autres réductions et exonérations

Module 2 : Comment réagir en cas d'impayés (1h30)

Recherche d'une solution à l'amiable
• Maintenir le dialogue le plus possible avec la famille
• relance de paiement des arriérés par lettres recommandées
• sollicitation des obligés alimentaires
• plan d'apurement de la dette
• recours à un médiateur

Module 3 : Obligés alimentaires (1h30)

Obligés alimentaires, mais qui ?
• Définition de l'obligation alimentaire
• Etendue de l'obligation alimentaire dans le schéma familial
• Qui est obligé alimentaire

Cadre juridique pour les obligés alimentaires
• Définition des articles 205 et suivant du Code Civil
• Sanctions possibles
• Solution de cautionnement dès le dossier d'admission

Module 4 : Procédures juridiques et loi (1h30)

Loi ASV
• Définition
• Contour de la loi autour des EHPADS
• Adaptation de la loi face à la situation

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg34@orange.fr - info@anfg.fr

DUREE ET TARIF

Modalités :
Parcours multimodal de formation

Module 1 (2h30) : 200,00€ TTC / personne
Module 2 (1h30) : 150,00€ TTC / personne
Module 3 (1h30) : 150,00€ TTC / personne
Module 4 (1h30) : 150,00€ TTC / personne
Total : 650.00€ TTC / personne

Process juridique
- Procédure d'expulsion
- Saisie d'un juge
- Procédure dans sa globalité

Qualité du ou des formateurs :
Contrôleur de gestion, formateur